

**ATELIER NATIONAL DE LANCEMENT DES ACTIVITES SUR LA
DISPONIBILITE DES DONNEES POUR MESURER LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE AVEC UNE DIMENSION DE GENRE POUR DES
MEILLEURES POLITIQUES D'ADAPTATION ET D'ATTENUATION
11-12 AOUT 2026**

*Contribution du MINPROFF en matière
d'intégration du genre dans les questions
liées au changement climatique*

Par

ABDOUL AZIZ

SDSPE_mF/MINPROFF



PLAN DE PRESENTATION

- INTRODUCTION
- Rappel des enjeux liés à la prise en compte du genre dans les questions climatiques
- Initiatives du MINPROFF en la matière
- Défis liés à la prise en compte du genre dans les questions climatiques et environnementales
- CONCLUSION

INTRODUCTION

- Mission du MINPROFF en lien avec la SND30.
- Deux principaux instruments
- La Politique Nationale Genre (PNG);

La PNG

Vision: **« Contribuer à la construction d'un Cameroun émergent, démocratique et uni dans sa diversité, dans lequel les hommes et les femmes, les filles et les garçons, jouissent des mêmes droits, des mêmes chances et des mêmes opportunités de développement »**

Elle est déclinée en sept axes stratégiques:

Renforcement de la contribution des femmes au développement économique par leur insertion aux circuits productifs et l'accès égal aux opportunités d'emploi et aux facteurs de production;



➤ La BSG

Depuis 2010 la Circulaire présidentielle relative à la préparation du budget de l'Etat donne des orientations en matière de prise en compte du genre dans le Budget.

Ces orientations se sont accentuées avec la reforme sur la BSG. Depuis 2021, une dizaine d'administrations (MINAS, MINESEC, MINEDUB, MINADER, MINEPIA, MINDDEVEL, MINSANTE, MINFI, MINEPAT et MINPROFF) sont accompagnés pour l'intégration du genre dans leurs budgets. Dans ce cadre, un Guide a été élaboré pour faciliter cet accompagnement.

- 
- 
- Depuis lors, un Document Budget Genre Sensible est annexé au projet de Loi des Finances
 - En perspective, il est prévu d'étendre cet accompagnement à toutes les administrations et aux CTD
 - L'analyse de la prise en compte du genre dans le budget 2024, révèle que les ministères pilotes ont programmé un montant d'environ **79,400 milliards de FCFA** pour réduire les inégalités identifiées dans la PNG à travers leurs programmes opérationnels et supports. Soient **78,355 milliards de FCFA** pour les programmes opérationnels et **1,045 milliards de FCFA** pour les fonctions supports.



Enjeux

- Les femmes représentent 51% de la population nationale (3èmeRGPH) ;
- Elles sont les plus touchées par la pauvreté et se retrouvent en majorité dans le secteur informel soit 54,4%. Ce secteur emploie la majorité (90%) de la population active et contribue à plus de 50% au PIB ;
- Dans le cadre de la SND30, l'une des préoccupations du Gouvernement est de faire de la femme un acteur clé de développement,

Enjeux

- Elles ont moins accès aux ressources et aux services essentiels avant et après une catastrophe et ont plus de chances que les hommes de mourir lors d'une catastrophe naturelle.
- Les femmes cultivent la terre, elles puisent l'eau et collectent les combustibles nécessaires autant de secteurs qui seront les plus affectés par les changements climatiques.



Enjeux

- Le changement climatique touche plus particulièrement les femmes rurales ayant pour principales sources de revenu les activités agro-sylvo pastorales.
- Les effets induits des changements climatiques perturbent le travail des femmes. Les jeunes filles doivent parfois quitter l'école pour prêter main forte à leur famille.

Enjeux

- Les Changements climatiques favorisent l'appauvrissement de la femme rurale et empêchent son autonomisation à cause des baisses de rendements agricoles causée par : la raréfaction de la semence; le faible transfert des technologies et innovations; les difficultés d'accès à l'eau (absence de systèmes d'irrigation, absence d'un système de financement qui permettrait de faciliter l'accès aux capitaux pour les investissements).
- La variabilité du climat a plus d'impact sur femmes que sur les hommes en raison de la structure de prise de décisions dans les communautés, et aussi à cause de leur faible accès aux ressources et leur contrôle.
- La ratification des conventions, accords et protocoles internationaux, en matière d'environnement et de genre.

Initiatives du MINPROFF en la matière

- Le renforcement du cadre normatif en matière de promotion de l'égalité des sexes (ratification de la quasi-totalité des instruments juridiques internationaux et régionaux, renforcement du dispositif national de protection des droits de la femme avec le Code pénal de 2016 qui réprime certains types de violences faites aux femmes et aux filles) ;
- La plaidoyer à l'intention des leaders traditionnels et religieux en faveur de l'accès des femmes au foncier;

Initiatives du MINPROFF en la matière

- l'élaboration en cours d'une cartographie des indicateurs genre sensible dans tous les secteurs d'activités y compris le climat ;
- Le plaidoyer en faveur de la prise en compte du genre dans les lois, programmes, projets et plans dans les domaines du climat et de l'environnement ;
- la mise en œuvre des projets et programmes destinés à cette catégorie sociale à l'instar du Programme d'Appui au Genre, au Changement Climatique et à l'Agriculture (GCCASP) dont l'objectif est de Renforcer les capacités des petites agricultrices et d'autres groupes sociaux vulnérables du Cameroun afin de les permettre de tirer plus d'avantages de leur implication dans des pratiques agricoles adéquates sur le changement climatique.

Initiatives du MINPROFF en la matière

- l'appui en équipements et intrants agricoles aux femmes et groupes de femmes notamment ceux vivant en zone rurale, en vue de réduire la pénibilité de leur travail et de renforcer leur résilience face aux changements climatiques ;
- la sensibilisation des femmes et filles notamment celles vivant en zone rurale sur les technologies appropriées et adaptées aux changements climatiques ;

Initiatives du MINPROFF en la matière

- le renforcement des capacités des femmes vivant en zone rurale sur la lutte contre les changements climatiques et le développement d'une agriculture résiliente ;
- la fabrication et la distribution des foyers améliorés aux femmes et groupes de femmes ;
- L'octroi des subventions aux femmes et groupes de femmes pour la mise en place des activités génératrices de revenus ;
- La vulgarisation des technologies appropriées aux activités des femmes.

Défis

- Ainsi afin de concilier les initiatives d'atténuation et d'adaptation à l'impact du changement climatique sur les femmes, il importe de relever les principaux défis ci-après énoncés :
- Intégrer la dimension genre dans l'élaboration, le financement et la mise en œuvre des politiques, programmes et projets nationaux de développement des secteurs du climat, et des secteurs clés associés ;
- Accompagner les acteurs qui interviennent dans les domaines de l'eau, du climat et de l'environnement à produire des données désagrégées par sexe ;
- Améliorer la représentativité des femmes dans les instances de prise de décision et de réflexion dans les domaines de l'environnement et du climat ;

Défis

- Développer une stratégie de résilience des femmes aux changements climatiques ;
- Renforcer les capacités des femmes sur les enjeux liés aux changements climatiques ;
- Poursuivre le plaidoyer pour la révision des lois sur l'eau, l'environnement ;
- Renforcer le partenariat entre les associations de femmes, les réseaux d'agricultrices et les regroupements communautaires inclusifs pour favoriser le partage de savoirs et de succès ;

CONCLUSION

- Une lutte efficace et cohérente du Cameroun en matière d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique doit, au-delà de l'objectif de développement économique, nécessiter la production des données statistiques désagrégées par sexe pour mieux affiner les interventions en la matière.



JE VOUS
REMERCIE

THANKS

